

MANUEL DE SAINTE-ANNE

PREMIERE PARTIE.

REGLEMENT

DE LA CONGRÉGATION DE SAINTE-ANNE

CHAPITRE I.

FIN DE LA CONGRÉGATION.

I. La Congrégation de Sainte-Anne est une réunion de dames chrétiennes, qui veulent s'appliquer et s'entr'aider mutuellement à la pratique des vertus et des devoirs de leur état, sous la protection de sainte Anne, mère de la très sainte et immaculée Vierge Marie, dont elles font profession d'être les filles dévouées.

II. Le but de cette association est donc de procurer à ses membres des moyens de s'instruire plus particulièrement de leurs devoirs, et de les rendre par là, toujours plus propres à remplir, comme il faut, les obliga-